La mobilisation des catholiques contre Kabila : une mise en perspective

Auteur(s):
Sébastien Fath, chargé de recherche CNRS au GSRL – EPHE, Paris

Date de publication:
Mars 2018

Church Mission Society-CC-BY-NC-ND-FlickR

Observatoire International du Religieux

Numéros précédents

avec le soutien de DGRIS Direction générale des relations internationales et de la stratégie MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

GSRL
UMR 8582 - EPHE - CNRS
PSL Research University

Dans les débats brûlants autour de la succession du Président Joseph Kabila au Congo RDC, l'Eglise catholique apparaît aujourd'hui en première ligne. Le 31 décembre 2017, puis le 21 janvier 2018 et le 25 février 2018, un *Comité laïc de coordination* a lancé des appels publics pour mobiliser la foule. L'objectif : que la rue contraigne le détenteur du pouvoir à passer la main, conformément à la Constitution. Le mouvement de mobilisation populaire demande que le chef de l'Etat confirme publiquement qu'il ne sera pas candidat à un troisième mandat. Il sollicite également la libération des prisonniers, en respect des accords de la Saint Silvestre, sous l'égide de la *Conférence épiscopale nationale du Congo* (CENCO), fin 2016. Le CENCO joue sa crédibilité : il avait en effet obtenu du pouvoir l'organisation d'élections fin 2017, mais, au dernier moment, la commission électorale les a reportées au 23 décembre 2018 pour des raisons officiellement techniques (retard de recensement dans la province centrale du Kasaï), ouvrant la porte aux spéculations sur un maintien au pouvoir du Président Kabila. Après les manifestations du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018, la dernière marche a connu moins de succès, mais a néanmoins été sévèrement réprimée, alors que 85 intellectuels francophones décidaient de lui apporter leur soutien.

Quelle est l'origine de ce *Comité Laïc de Coordination* (CLC) ? Ce collectif animé par six hommes et deux femmes n'émane pas directement de l'épiscopat congolais. Il est porté par des laïcs, d'où son nom. Mais ces laïcs sont catholiques, et ont obtenu le soutien indirect, ou explicite, de plusieurs diocèses du Congo RDC. Par ailleurs, le CLC se réclame explicitement de la CENCO, qui avait lancé un appel en juin 2017 pour demander aux habitants du pays de se mobiliser pour leurs droits. Le Pape François lui-même est présumé soutenir le mouvement. Le pouvoir, de son côté, ne s'y est pas trompé, et voit aujourd'hui dans l'Eglise catholique une menace institutionnelle. L'Eglise catholique serait-elle passée de "médiateur" à "acteur" de la mobilisation, comme le suggère un article de France 24[1]? Ce n'est pas si sûr. Ce qui est certain, c'est qu'un rapport de force s'est engagé, et que l'Eglise catholique, qui a fait la démonstration de son *soft power* dans la rue kinoise, ne saurait apporter aveuglément son soutien au pouvoir en place.

Lorsque l'on fait retour sur l'histoire du Congo RDC[2], ce positionnement catholique actuel procède d'un retournement stratégique. En effet, l'Eglise catholique a été historiquement associée à la colonisation belge, elle-même liée au pouvoir autoritaire. Les territoires de l'ancien Congo belge ont été catholicisés précocement. Une première cathédrale avait été érigée en royaume Kongo dès 1596 ! Mais trois écueils ont marqué la catholicisation du pays : tout d'abord, la difficulté à atteindre la population de l'intérieur des terres ; de plus, le parasitage du trafic des esclaves, qui s'est développé de manière spectaculaire entre le XVIe et le XVIIIe siècle, avec des autorités locales catholiques qui ferment les yeux ; enfin, l'ambiguïté fondamentale d'une religion importée par des colonisateurs soucieux d'intérêts politiques et économiques.

Après des réactions messianiques tuées dans l'œuf -prophétesse Kimpa Vita[3]-, l'indigénisation du christianisme congolais à partir du XVIIIe siècle s'est accélérée, après l'indépendance, avec l'explosion des églises néoprotestantes et églises de Réveil[4]. Ces dernières ont largement joué, entre les années 1960 et les années 2000, sur leur caractère endogène, volontiers opposé à une Eglise catholique associée à l'héritage de la colonisation. Fondées sur un principe « *bottom-up* », c'est-à-dire ascendant, qui voit l'autorité du pasteur validée par les fidèles en fonction du rayonnement charismatique de ce dernier, ces églises ne sont plus des acteurs marginaux. Elles fonctionnent comme des « églises Providence » et savent mobiliser, convertir, construire, développant un entreprenariat tous azimuts, notamment dans les médias. Elles pèsent très lourdement sur l'actualité sociale, culturelle, politique du pays, non sans dérives sectaires, et ont largement contribué à la recomposition confessionnelle d'un pays composé aujourd'hui d'environ 40 % de catholiques, 35 % de protestants, 10 % de kimbanguistes, 9 % de musulmans.... et un fond animiste. Ces nouvelles églises issues du protestantisme se présentent volontiers comme postcoloniales, et du côté du peuple.

Officiellement, le Congo RDC ne fait pas de politique avec les églises. Le 20 juillet 1960, l'Etat congolais proclame, par la voix de son Premier ministre Patrice Emery Lumumba, la liberté de culte et la séparation des églises et de l'Etat :

« Le gouvernement s'engage à assurer aux habitants de la République les garanties de libertés humaines, en tout premier lieu la liberté de religion. Le gouvernement empêchera par tous les moyens qu'une religion, quelle qu'elle soit, de s'imposer directement ou indirectement, notamment par la voie de l'enseignement. A cet effet, il proclame la séparation absolue entre l'Etat et les Eglises. Le gouvernement demande aux religieux et religieuses de toutes les confessions de rester dans leur domaine propre, le culte, l'enseignement de la religion, les œuvres de charité et de ne pas utiliser l'enseignement comme moyen de propagande politique (...). La République du Congo sera un Etat laïc, démocratique, gouverné par le peuple pour le peuple[5] ».

Mais ces principes n'ont pas empêché négociations, rapports de force et clientélisme. Dans ce jeu complexe, profitant de la donne postcoloniale, les nouvelles églises de Réveil ont largement tiré la couverture à elles au cours des années Kabila. Si bien qu'à l'heure où l'ordre constitutionnel invite le pouvoir à passer la main, les églises protestantes, à commencer par l'*Eglise du Christ au Congo* (principale organisation faîtière des protestants), ne brillent pas par leur légitimisme constitutionnel. Dans la contestation portée à Joseph Kabila (au pouvoir depuis 2001), elles se montrent plus timides que les acteurs catholiques, même si des voix récentes se font entendre[6]. Jadis perçue comme complice d'un pouvoir inique, l'église catholique, forte de sa solidité institutionnelle et de son rayonnement international, se rachète du coup une légitimité populaire. Elle prend de vitesse des églises protestantes qui réagissent en ordre dispersé, et se révèlent parfois largement compromises dans le clientélisme.

---

1. [URL : http://www.france24.com/fr/20180123-republique-democratique-congo-marches-pacifiques-cenco-eglise-catholique-jospeh-kabila]
2. David van Reybrouck, *Congo, une histoire*, Paris, Actes sud, 2012.
3. Surnommée la « Jeanne d'Arc du Royaume Kongo », la prophétesse Kimpa Vita (1684-1706) a nourri une vaste contestation populaire, nourrie de visions et de messianisme, avant d'être brûlée vive par les colons portugais.
4. Sarah Demart, *Les territoires de la délivrance : mises en perspectives historique et plurilocalisée du Réveil congolais* (Bruxelles, Kinshasa, Paris, Toulouse), thèse de doctorat en sociologie soutenue en 2010 (Université de Toulouse 2 sous la direction. de Alain Tarrius).
5. Sarah Demart, *op.cit.*, p.128.
6. Eddy Isango, « Les protestants interpellent à leur tour le pouvoir en RDC », 16 janvier 2018 [URL : www.voaafrique.com/]